

La reconnaissance d'un Etat

Par **ana999**, le **05/01/2013** à **15:31**

Bonjour à tous (et bonne année =)) une petite question me trotte dans la tête et je voudrai donc vous la soumettre, si il est vrai que pour être reconnu d'un point de vue juridique l'Etat a besoin d'un territoire, d'une population et d'une autorité politique. Je voudrai savoir si il doit en plus être reconnu au niveau international par les autres Etats ?

Merci d'avance pour les réponses

Par **gregor2**, le **05/01/2013** à **16:13**

Bonjour, bien entendu - et c'est même là que le droit international commence vraiment ... Si vous moi et quelques membres de juristudiant on s'octroyait un territoire et on y installait un gouvernement (punit très sévèrement par le Code pénal je vous préviens :p), serions nous un Etat ?

Je vous invite à chercher "reconnaissance de gouvernement", "reconnaissance d'Etat", "reconnaissance de belligérance" , "doctrine Monroe", "doctrine Stimson", et "doctrine Tobar" - ça devrait répondre à vos questions (en gardant en tête que les relations internationales n'ont peut être pas de règle claires posées, ce serait trop simple :p)

et pour votre curiosité personnelle tapez donc "territoires contestés" , vous allez être surpris du nombre ... il y en a une centaine au moins ... et même en Europe ou en Amérique du nord

BOonne année à vous aussi, n'hésitez pas à vous présenter dans la section correspondante et à rester sur le forum !

Par **ana999**, le **05/01/2013** à **19:28**

Merci beaucoup pour ces informations =)

Par **pauko**, le **06/01/2013** à **19:28**

En fait c'est un tout petit peu plus complexe. L'Etat, pour exister doit bien avoir un territoire,

une population et un gouvernement (effectif).

Pour ce qui est de la reconnaissance, en fait on distingue avant la seconde guerre mondiale et après. Avant, on considérait que la reconnaissance des autres Etats était indispensable pour que l'Etat naissant puisse exister d'un point de vue international. Après la WW2 on a considéré que la reconnaissance n'était pas obligatoire pour qu'un Etat soit considéré comme tel.

Mais en pratique c'est presque une nécessité d'être reconnu par ses pairs, pour pouvoir exister sur la scène internationale, passer des traités et tout et tout...

Par ex: Le Somaliland s'est constitué comme un Etat (à l'intérieur de la Somalie) avec un gouvernement effectif, un peuple, et un territoire. Cependant il n'est pas reconnu sur la scène internationale et donc n'existe presque pas d'un point de vue international.